

Procédure de consultation

Département fédéral de justice et police

Modification du code pénal et du code pénal militaire concernant l'utilisation de symboles à caractère raciste

L'objectif du projet est d'inscrire dans le CP et le CPM une disposition sanctionnant l'utilisation et la diffusion publiques, la fabrication, la prise en dépôt, l'importation et l'exportation de symboles racistes.

Date limite: 31 octobre 2009

Le dossier envoyé en consultation peut être consulté à l'adresse suivante:

<http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>

14 juillet 2009

Chancellerie fédérale